



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

TELEGRAMME IMMEDIAT

Paris, le 9 juin 2016

Le ministre de l'intérieur
à

- Monsieur le préfet de police,
- Mesdames et Messieurs les préfets de département (métropole),
- Monsieur le préfet de police des Bouches-du-Rhône,

Pour attribution

- Monsieur le préfet, secrétaire général, haut-fonctionnaire de défense,
- Monsieur le préfet, directeur général de la police nationale,
- Monsieur le général d'armée, directeur général de la gendarmerie nationale,
- Monsieur le directeur de la modernisation et de l'action territoriale

Pour information

Objet : Maintien de l'ordre

Alors que le contexte social demeure tendu dans le pays, l'Euro 2016 débutera dans 24 heures. Les forces de l'ordre se préparent à cet événement depuis de nombreux mois, en intégrant la menace terroriste dont nous savons qu'elle demeure au niveau élevé ayant justifié la prorogation de l'état d'urgence et, en Ile-de-France, le maintien de la posture « Vigipirate alerte Attentat ».

Les unités mobiles comme les forces territoriales de police et de gendarmerie abordent donc cette période après avoir été sollicitées, depuis près de 18 mois, à un niveau jamais atteint.

Au moment où va débiter le Championnat d'Europe de football, il est absolument nécessaire que vous témoigniez personnellement aux forces placées sous votre autorité ou mises à votre disposition la confiance et la reconnaissance qui leur est due pour leur remarquable engagement. Vous le ferez bien entendu par l'intermédiaire des cadres et du commandement, mais je vous demande également de le faire directement aux effectifs engagés, dans les conditions que vous déterminerez localement.

Au-delà de ce message de gratitude et d'encouragement, vous soulignerez la nécessité d'un comportement exemplaire, quelles que soient les circonstances, la fatigue, ou parfois l'exaspération ne devant jamais prendre le pas sur les doctrines opérationnelles ni sur la déontologie. C'est l'honneur des services de police et des unités de gendarmerie que de ne jamais se départir de leur professionnalisme dans l'emploi légitime et proportionné de la force.

Chacun peut en effet constater les controverses suscitées par certains comportements discutables, certes isolés mais qui, relayés par une médiatisation désormais virale, obèrent l'excellent travail mené par les forces dans des conditions souvent très difficiles de violence et de provocations. Quel que soit le sentiment d'injustice que suscitent ces polémiques, il est un fait intangible que chaque mauvais geste, chaque emploi illégitime de la force par un seul rejaillit sur tous. L'usage des prérogatives de la puissance publique s'exerce dans un cadre légal qu'il convient de respecter scrupuleusement.

Un certain nombre de principes et de règles sont ainsi à respecter en toutes circonstances :

- Les interventions de police doivent toujours être mesurées et le rétablissement de l'ordre proportionné au trouble causé. L'usage disproportionné de la force ou les injures sont condamnables et à proscrire impérativement : de tels comportements accroissent les tensions, nuisent à la crédibilité de l'action des forces de l'ordre et à leur image.
- De même, la dissimulation volontaire du numéro RIO, en contravention avec la règle, nourrit l'idée que certains redoutent d'être identifiés parce qu'ils agiraient de manière inappropriée. Ces pratiques, si elles existent, doivent être formellement proscrites.
- Il est absolument indispensable que la liberté de la presse soit respectée et que son travail sur la voie publique ne soit pas empêché. Mais la présence de plus en plus fréquente sur le terrain de preneurs d'images amateurs mêlés aux professionnels de l'information titulaires d'une carte de presse peut créer la confusion en contexte tendu. Il est donc opportun de nouer avec la profession des contacts préalables qui permettront de prévenir, le cas échéant, des incidents.

Dans ces temps difficiles, il est primordial que vous rappeliez aux personnels d'encadrement leur rôle essentiel, la proximité qu'ils doivent aux effectifs qu'ils commandent, le soutien qu'il convient de leur apporter en toutes circonstances et notamment lorsque les tensions apparaissent ou se développent, la responsabilité directe qui est la leur dans la conduite des opérations, selon les effets à obtenir définis par l'autorité préfectorale. C'est un enjeu qui engage et engagera l'image des forces, et au-delà, celle de nos institutions républicaines et de la Nation tout entière.

Fiers de nos valeurs, confiants dans la force du Droit, nous relèverons ensemble les défis qui nous attendent.



Bernard CAZENEUVE